



TARIFICATION COMMUNALE 2022

OBJET	TARIFS 2022
<i>Cimetière</i>	
<u>Concession de 2,20 m2</u>	
<i>15ans</i>	40,00 €
<i>30ans</i>	65,00 €
<i>50ans</i>	130,00 €
<u>Concession Colombarium</u>	
<i>30ans</i>	<i>1100,00 €</i>

Une caution de 1 000 € est exigible au préalable dans le cadre des locations, fournie à la signature du contrat de location ainsi que la production d'une attestation de responsabilité civile du loueur.

Le contrat de location de salles doit être complet 1 mois avant la date de location. Pour toute annulation de salle dans ce délai, le chèque de location sera encaissé sauf pour raisons exceptionnelles (décès, maladie...).